Les randonnées VTT du Var

La Bresque à vélo

Découvrez le village médiéval d'Entrecasteaux et son château emblématique. Admirez les rives de la rivière de la Bresque et profitez des sentiers ombragés.



VTTiste roulant sur une route bordée par des murets en pierre, avec une vue sur la rivière en contrebas (GS)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Entrecasteaux - Salernes - Sillans-la-Cascade

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking de la Poste

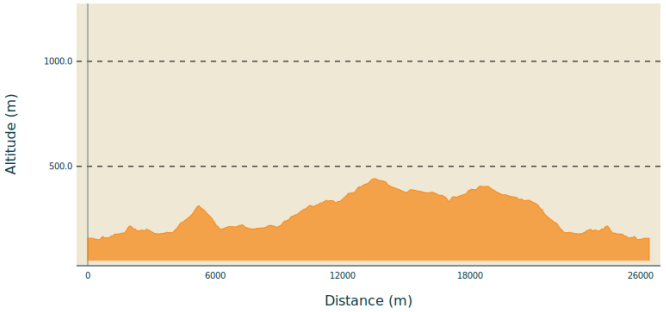
Arrivée : Parking de la Poste

Parking conseillé : Parking de la Poste

Pratique : Randonnée VTT - Type : Boucle

Distance : 26.4 km - Durée : 3 h 30

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 685 m



Altitude min 151 m Altitude max 442 m

DESCRIPTIF

Suivez le balisage pour rejoindre le pont Saint-Pierre. Au poteau flèche n°228 LA SANGLIERE (1), prenez à gauche direction Salernes–Village. Après la petite montée, tournez encore à gauche pour longer le grand pré. A l'issue, vous arrivez dans une zone résidentielle (2), tournez à droite pour emprunter un petit chemin étroit (3), face à vous, entre les habitations, et rejoindre ainsi la route départementale et le poteau flèche n°227 LE GRAND PRE.

Continuez tout droit après avoir traversé la route départementale, aucune difficulté, évolution sur une route goudronnée.

A l'intersection, au poteau flèche n°226 LES SUBIERES (4), prenez à gauche direction Sillans-la-Cascade. Juste avant la route départementale, empruntez le petit chemin sur votre gauche à travers champs, attention il n'est pas très visible (5).

A l'issue de ce chemin, au poteau flèche n°229 GAYEAN, continuez direction toujours vers Sillans-la-Cascade et Salernes, traversez la route départementale avec précaution car la visibilité n'est pas optimale.

Préparez vos mollets pour l'ascension vers le prochain poteau flèche n°230 LE SERRE (6). Le sentier est très caillouteux sur 1km. Après cette ascension, au poteau flèche, prenez à droite direction Salernes - Village 3,2 km.

Après une petite grimpette sur 200 m sur un chemin assez caillouteux, empruntez le chemin de droite qui redescend. C'est parti pour une descente sur single un peu technique, étroit à travers la forêt. Faites attention aux racines et roches (attention glissantes par temps humides).

Après cette descente, vous retrouvez la route goudronnée. A l'intersection du chemin du Serre et du Capellet, prenez à droite (7), pour rejoindre le musée de la céramique (8). N'hésitez pas à le visiter pour connaître l'histoire du carrelage à Salernes.

Continuez toujours tout droit en longeant la rivière de la Bresque sur environ 500 m avant de traverser le petit pont et rejoindre la porte cochère (9) qui débouche sur le centre ville de Salernes.

Prenez à gauche, continuez tout droit et tournez à gauche sur la route juste avant le rond-point (10). Restez sur ce chemin pendant 300 m avant d'atteindre la piscine de la Muie. Profitez-en pour faire une pause, la baignade est autorisée.

Après cette petite pause, prenez la direction du pont, après 1 km de goudron, vous retrouver un chemin non revêtu, ombragé et sans obstacle par contre attention ça va encore grimper sur 3 km !!!

A l'issue de cette montée, prenez le chemin de droite (11) pour atteindre les ruines du château de Courourette, prenez garde de ne pas toucher les vestiges qui sont fragiles. Vous passez également en bordure de plusieurs propriétés privées, merci de respecter les lieux et leur tranquillité.

A la sortie de Courourette, prenez à gauche puis empruntez le chemin sur votre droite (12) pour terminer la grimpette sur un chemin caillouteux avec de nombreuses ornières mais pas de gros franchissement, courage il ne vous reste que 500 m pour retrouver un single en prenant le chemin sur la droite (13).

Le single assez roulant au milieu de la végétation, ne comporte aucune difficulté, un peu de dénivelé positif au début et négatif à la sortie.
A l'issue du chemin, tournez à gauche pour rejoindre le poteau flèche LE RICOUI (14) et suivre Entrecasteaux-Village 11,6 km. Ce sentier non revêtu, sans difficulté, ni obstacle, très agréable et traversant la forêt sur environ 2 km. Courage le retour approche.

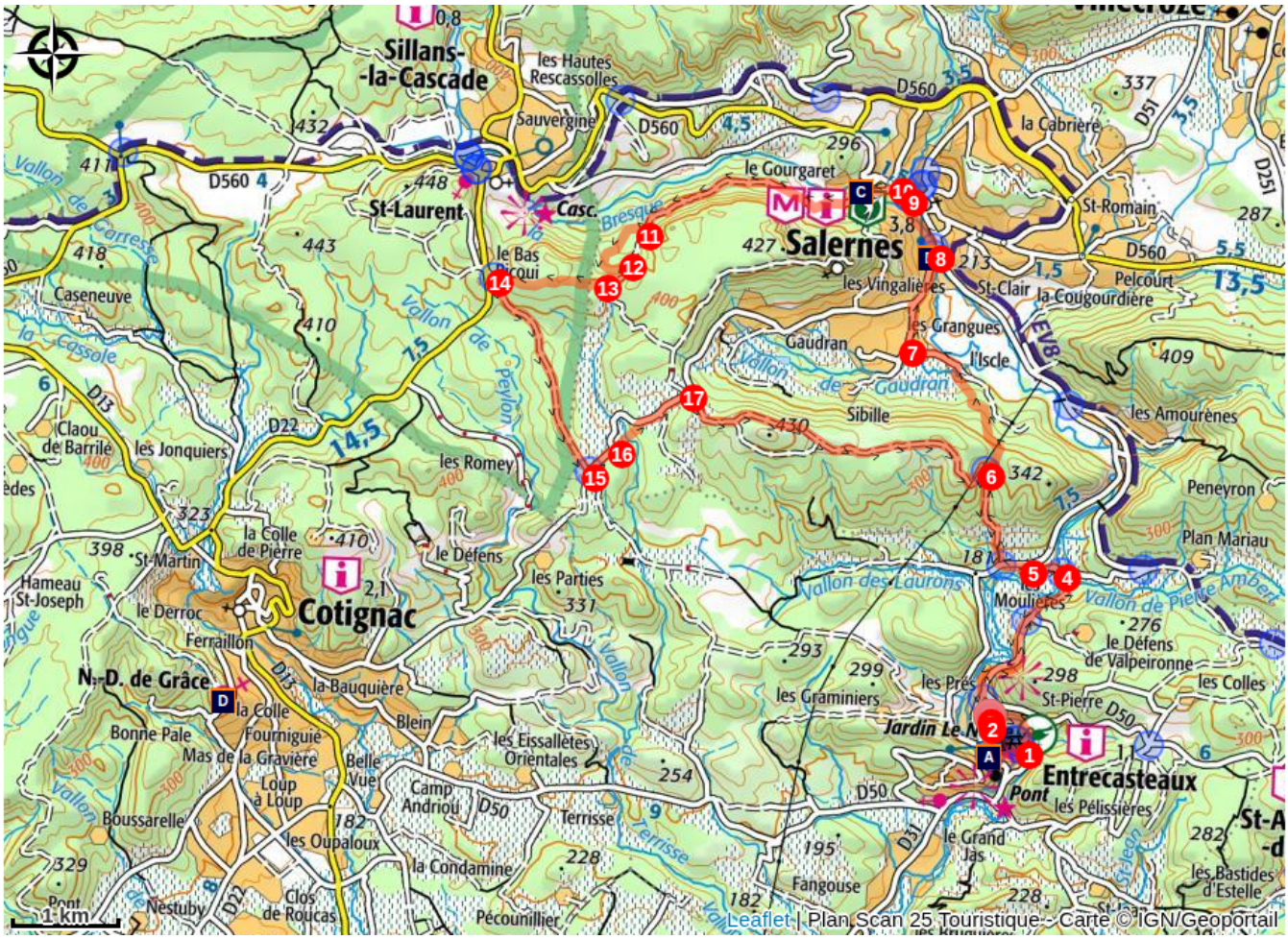
A l'intersection (15), au poteau flèche, prenez la direction d'Entrecasteaux-Village 9,4 km, suivez la route goudronnée sur 350 m, puis prenez le petit sentier sur votre droite (16), single un peu technique avec quelques pierres et un peu pentue sur environ 300 m. Vous retrouvez la route goudronnée sur 600 m avant de tourner sur le 2ème chemin à droite (17). Pensez à suivre le balisage peinture.

Pour la suite vous rencontrerez une alternance de dénivelé positif et négatif mais sans difficulté pendant environ 4 km. Attention à la dernière descente caillouteuse avant de retrouver le poteau flèche LE SERRE qui vous permet de retrouver votre point de départ au centre ville d'Entrecasteaux.

ACCÈS ROUTIER

Pour rejoindre le centre- ville d'Entrecasteaux, en venant de Toulon, prenez l'A57, sortie Le Cannet- des- Maures, puis direction Le Thoronet par la D17. Suivre Entrecasteaux par la D562.
En arrivant de Marseille, rejoignez la D554 Le Val/Carcès/Barjols.

CARTE



À DÉCOUVRIR

Faune remarquable (A)

Musée de la céramique de Salernes (B)

Piscine de la Muie (C)

Notre-Dame de Grâces (D)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets


Port du casque recommandé

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Casque de protection**
- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

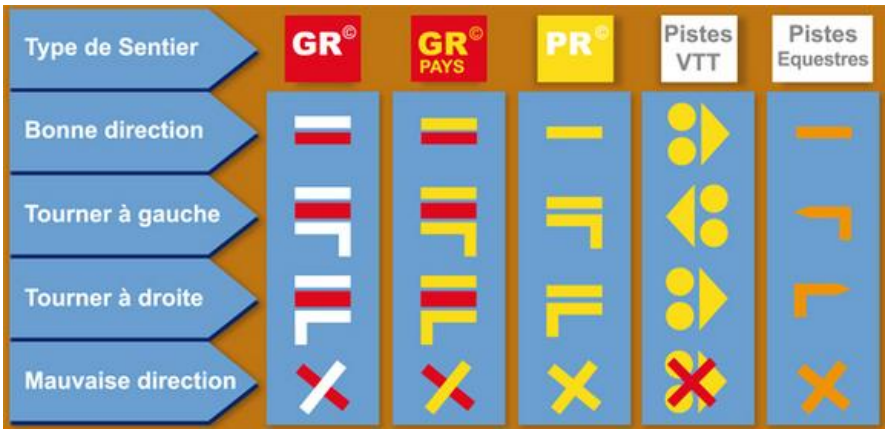
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.